



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## COMITÉ DE L'AGRICULTURE

### Vingt-septième session

28 septembre - 2 octobre 2020

**Élevage, utilisation des ressources naturelles, changement climatique  
et environnement**

*Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Henning Steinfeld  
Coordonnateur, Sous-Division de l'information, de l'analyse sectorielle et des politiques en matière  
d'élevage (NSA)  
Tél.: (+39) 06 5705 4751

## I. Défis

1. Il existe de nombreuses formes d'élevage, notamment les systèmes pastoraux ou d'élevage à l'herbe, les systèmes mixtes culture-élevage ou encore les systèmes industriels. Ces systèmes assurent les moyens d'existence de centaines de millions de personnes dans tous les types d'écosystèmes agricoles du monde. Ils permettent aussi aux populations pauvres de survivre dans des zones marginales, de résister aux chocs climatiques et de s'adapter au changement climatique.
2. Le changement climatique peut avoir des effets dévastateurs sur la santé du bétail. Il peut également jouer sur les schémas pathologiques (par exemple sur l'incidence, la propagation et la prévisibilité des maladies des animaux d'élevage et des zoonoses), ce qui rend les épidémies plus difficiles à contrôler et aggrave les pertes qui en résultent.
3. L'élevage est susceptible de contribuer à la conservation de la biodiversité et des ressources génétiques au service de l'alimentation et l'agriculture. Plus d'un tiers des ruminants mondiaux sont élevés en pâturage, y compris dans des aires de répartition situées au sein de biomes arides. Gérés de façon durable, les animaux d'élevage peuvent contribuer à d'importantes fonctions écosystémiques, au cycle des éléments nutritifs, au piégeage du carbone organique dans le sol et à la conservation des paysages agricoles.
4. La majeure partie des terrains agricoles est exploitée pour produire des aliments pour animaux, notamment du fourrage. Les prairies et pâturages permanents couvrent environ un quart des terres émergées de la planète et représentent près de 70 pour cent des superficies agricoles. Bien qu'une vaste proportion des pâturages ne puisse être cultivée, la mauvaise gestion des parcours provoque une dégradation des terres et contribue à la perte de biodiversité. La grande majorité des plantes consommées par les animaux d'élevage est du fourrage grossier (graminées et résidus de récolte). Cependant, environ un tiers des céréales produites dans le monde est destiné à l'alimentation du bétail. Dans certaines zones, l'expansion des terres arables au détriment des forêts s'explique par la production d'aliments pour animaux.
5. L'élevage contribue ainsi directement aux émissions de gaz à effet de serre (GES), surtout en raison de la fermentation entérique et des effluents, mais aussi indirectement du fait de la production d'aliments pour animaux (cultures et fourrage). Les systèmes d'élevage engendrent d'importants volumes d'effluents et sous-produits tout en rejetant des éléments nutritifs dans l'eau et dans l'air.
6. Les effets de la covid-19 sur le secteur de l'élevage sont pour l'heure encore très peu évalués et l'incidence complète de la pandémie doit encore se faire sentir. Les observations actuelles révèlent de graves perturbations des chaînes de valorisation de l'élevage qui s'accompagnent de terribles conséquences pour la sécurité alimentaire et sur le plan socioéconomique. Dans certains cas, la crise pourrait se traduire par une moindre efficacité de la production animale et par une baisse des investissements visant à améliorer l'impact environnemental du secteur.

## II. Solutions

7. L'adoption de solutions axées sur la nature, de pratiques optimales et d'innovations permet de réduire les incidences négatives de l'élevage sur l'environnement tout en améliorant les services écosystémiques fournis. L'élevage est un élément fondamental des solutions climatiques dans l'agriculture.
8. La diversification des revenus, des ressources (notamment zoogénétiques) et des systèmes de production est essentielle à la résilience: le recours à des animaux d'espèces et de races différentes peut aider à rendre les producteurs moins vulnérables vis-à-vis du changement climatique et d'autres chocs. En se déplaçant au sein des écosystèmes agricoles et d'un système à l'autre, les animaux transfèrent des éléments nutritifs, de la biomasse et de l'eau sous forme d'effluents d'élevage, contribuent à la biodiversité en reliant les écosystèmes et permettent aux populations de soustraire leurs biens aux catastrophes comme les inondations ou les sécheresses. Cette mobilité est particulièrement importante pour les éleveurs pastoraux, pour lesquels il s'agit d'une stratégie clé afin de gérer la variabilité environnementale. Il est essentiel d'adapter les services vétérinaires aux moyens

d'existence pastoraux mobiles afin de prévenir la propagation des maladies et d'améliorer les résultats de l'élevage, ainsi que le bien-être des animaux.

9. Améliorer la productivité est crucial pour réduire l'impact négatif du secteur. Il est notamment possible d'instaurer des systèmes d'élevage sobres en carbone et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources grâce à une meilleure gestion au niveau du troupeau ou de chaque animal. À titre d'exemple, améliorer la qualité des aliments, les pratiques de reproduction, la prévention et les mesures de détection et d'intervention précoces à l'égard des maladies animales, ainsi que la gestion des ressources zoogénétiques, pourrait accroître l'efficacité de l'utilisation des eaux et des terres et réduire les émissions du secteur de plus de 30 pour cent.

10. Le piégeage du carbone dans le sol grâce à des pratiques de pâturage permettant la régénération et à la restauration des parcours dégradés peut contribuer à réintégrer le carbone sous terre tout en améliorant la biodiversité et la qualité des eaux, en particulier dans les systèmes de pâturage extensifs. Pour ce faire, il convient d'ajuster la pression de pâturage, de gérer les cycles nutritionnels, d'introduire des espèces fixatrices d'azote telles que les légumineuses et de promouvoir une mobilité sans danger des animaux et l'intégration d'arbres au sein des cultures et des pâturages (agropastoralisme et sylvopastoralisme). Les arbres peuvent aussi contribuer à l'atténuation du stress thermique et à la production fourragère.

11. Dans les grands systèmes de production de ruminants ou d'animaux monogastriques dans lesquels les bêtes sont maintenues en stabulation, la gestion des effluents d'élevage peut être améliorée de manière à éviter les pertes d'éléments nutritifs. En effet, ces effluents sont riches en matières organiques et nutriments essentiels à la bonne santé physique, chimique et biologique des sols. Ces effluents, ainsi que les déchets issus de l'abattage et de la production laitière, peuvent être exploités pour générer du biogaz et de l'énergie par digestion anaérobie.

12. Cesser d'accroître les superficies consacrées à la production d'aliments destinés aux animaux d'élevage et au pâturage au détriment des forêts est un moyen efficace de lutter contre le changement climatique et d'inverser la tendance s'agissant de l'appauvrissement de la biodiversité. À cette fin, il est possible de conserver et d'utiliser des sources d'alimentation différentes en privilégiant les résidus végétaux sous-exploités, les déchets alimentaires, les sous-produits agro-industriels, les insectes et les algues, tout en renforçant la gestion collective des ressources naturelles. Le commerce international d'aliments destinés aux animaux d'élevage a des conséquences environnementales qui s'expliquent par la déforestation et l'emploi d'engrais synthétiques dans les pays producteurs et par le rejet d'éléments nutritifs issus des effluents d'élevage dans les pays importateurs, lesquels doivent réduire cet impact au moyen de politiques et de mesures réglementaires.

### III. Activités de la FAO à l'appui des pays

13. La FAO met au point des outils, des méthodologies et des directives qui permettent d'évaluer l'impact environnemental des systèmes d'élevage et de recenser les pratiques optimales<sup>1</sup>, notamment en termes de gouvernance.

14. La FAO renforce les capacités des gouvernements, des éleveurs, du secteur privé et des institutions de financement pour les aider à utiliser ces outils et méthodes dans le cadre des inventaires nationaux de GES et pour promouvoir l'accès au financement des activités relatives au climat et aux plans d'investissement en faveur de l'adoption de pratiques optimales et d'une gouvernance responsable. Des projets sont menés à cet effet avec la Banque mondiale, la Société financière internationale (IFC), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et des banques de développement nationales. La FAO aide en outre les exploitants à adopter de bonnes pratiques d'élevage en proposant des programmes dans les écoles pratiques d'agriculture, ainsi que d'autres méthodes de transfert de technologie et de partage de l'information.

---

<sup>1</sup> FAO. *Outil pour l'évaluation des performances de l'agroécologie*, <http://www.fao.org/agroecology/tools-tape/fr/>; *Modèle de comptabilité environnementale pour le secteur de l'élevage applicable à l'échelle mondiale*, <http://www.fao.org/gleam/fr/>; *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* <http://www.fao.org/tenure/voluntary-guidelines/fr/>.

15. La FAO enrichit les connaissances et les données factuelles en réalisant des évaluations de référence et en déterminant l'incidence des options techniques visant à améliorer la performance environnementale du secteur. Elle propose ainsi des publications<sup>2</sup> et des documents d'orientation<sup>3</sup> et contribue aux processus du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), par exemple l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Elle coordonne par ailleurs la Plateforme des connaissances pastorales.

16. La FAO pilote et valide des pratiques optimales qui permettent d'améliorer les interactions entre les animaux d'élevage et l'environnement dans le cadre de projets et appuie la transposition de ces pratiques à plus grande échelle, ainsi que les investissements. Citons à cet égard les projets financés par la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAP), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (FVC), la Banque mondiale et la Commission européenne.

17. La FAO, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), appuie des programmes et stratégies visant à combattre, éliminer et éradiquer les maladies qui affectent les animaux importants sur le plan économique, notamment la Stratégie mondiale de lutte contre la fièvre aphteuse, la Stratégie mondiale pour l'éradication de la peste des petits ruminants et le Programme de lutte contre la trypanosomose africaine (PLTA), ainsi que d'autres maladies zoonotiques émergentes d'origine alimentaire, notamment à l'interface entre animaux, humains, faune sauvage et écosystème, tout en luttant contre la résistance aux antimicrobiens.

18. La FAO propose des plateformes<sup>4</sup> qui permettent aux processus intergouvernementaux et aux partenariats multipartites de mieux intégrer les enjeux environnementaux aux objectifs plus larges de développement durable, par exemple les objectifs intéressant la sécurité nutritionnelle et alimentaire, les moyens d'existence, la croissance économique, la santé et le bien-être des animaux et les aspects de la santé publique concernés.

#### IV. Conclusions

19. Les solutions qui permettent de réduire l'impact négatif de l'élevage sur l'environnement exigent des actions coordonnées, des mesures d'incitation et des politiques adaptées, notamment des réglementations et des mesures axées sur les marchés. La FAO a un rôle clé à jouer dans cette coordination et doit veiller à l'équilibre entre ces questions et d'autres dimensions du développement durable. Elle est par ailleurs on ne peut mieux placée pour fournir un soutien adapté aux pays en leur permettant de mettre en œuvre et d'appliquer leurs politiques et réglementations.

---

<sup>2</sup> FAO. *Lutter contre le changement climatique grâce à l'élevage*, <http://www.fao.org/3/a-i3437f.pdf>; *More Fuel for the Food/Feed Debate* (alimenter le débat sur l'alimentation humaine et l'alimentation animale), [http://www.fao.org/ag/againfo/home/en/news\\_archive/2017\\_More\\_Fuel\\_for\\_the\\_Food\\_Feed.html](http://www.fao.org/ag/againfo/home/en/news_archive/2017_More_Fuel_for_the_Food_Feed.html).

<sup>3</sup> FAO. 2018. *Shaping the future of livestock* (façonner le futur de l'élevage), <http://www.fao.org/publications/card/en/c/18384EN/>; *Livestock and agroecology* (élevage et agroécologie), <http://www.fao.org/3/I8926EN/i8926en.pdf>; *Five practical actions towards low-carbon livestock* (cinq mesures pratiques aux fins d'un élevage sobre en carbone), <http://www.fao.org/3/ca7089en/ca7089en.pdf>.

<sup>4</sup> Par exemple le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Programme mondial pour un élevage durable, le Partenariat mondial sur les sols, le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture, la Plateforme des connaissances pastorales et le Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides du Comité des forêts.